



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATION

PARIS, LE 19 AOUT 2020

Denis MARCHOIS (SECTION PALOISE BEARN PYRENEES)

Aviron Bayonnais Rugby Pro / Section Paloise Béarn Pyrénées du vendredi 14 août 2020

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Aviron Bayonnais Rugby Pro / Section Paloise Béarn Pyrénées, M. Denis MARCHOIS a été définitivement exclu par l'arbitre.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Denis MARCHOIS est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 26 août 2020.

M. Denis MARCHOIS est suspendu dans l'attente de cette audience.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

